



HAL
open science

La dépense pour le parcours d'un élève ou d'un étudiant en France et dans l'OCDE en 2011

Marguerite Rudolf

► **To cite this version:**

Marguerite Rudolf. La dépense pour le parcours d'un élève ou d'un étudiant en France et dans l'OCDE en 2011. 2015, pp.PP. 1-4. 10.48464/ni-15-06 . halshs-04434746

HAL Id: halshs-04434746

<https://shs.hal.science/halshs-04434746v1>

Submitted on 2 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La dépense pour le parcours d'un élève ou d'un étudiant en France et dans l'OCDE en 2011

■ En 2011, le coût théorique du parcours d'un élève entre le début de sa scolarité obligatoire et la fin de ses études secondaires en France est dans la moyenne de l'OCDE. Ce coût théorique est inégalement réparti entre le primaire et le secondaire. Il dépend, d'une part, du coût annuel par élève dans chaque cycle et, d'autre part, de la durée théorique de scolarité dans le primaire et le secondaire. En France, le coût annuel d'un élève du primaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, alors qu'il est supérieur pour un élève du secondaire. La scolarité primaire y est plus courte que dans la plupart des pays (5 ans au lieu de 6) tandis que la scolarité secondaire est plus longue (7 ans au lieu de 6). La France dépense donc moins que la moyenne de l'OCDE pour le parcours d'un élève dans le primaire, et plus pour un élève pendant la durée des études secondaires. Dans l'enseignement supérieur, la durée moyenne d'études en France est très légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE, et la dépense pour un parcours moyen y est un peu plus importante.

Au niveau national, l'État participe à hauteur de 63 % à la dépense moyenne, quand les administrations territoriales en financent près de 26 %. Pour la moyenne de l'OCDE, ce sont les administrations territoriales qui contribuent pour la plus grande partie à la dépense moyenne (49 %), l'État central n'en finançant que 35 %.

Marguerite Rudolf, DEPP-A3

■ En 2011, la dépense annuelle pour un élève ou un étudiant en France s'élève à 10 450 \$PPA, au-dessus de la moyenne de l'OCDE (9 490 \$PPA). Les disparités entre pays sont importantes : la dépense annuelle par élève ou par étudiant aux États-Unis (15 350 \$PPA) est ainsi presque deux fois plus élevée qu'en Corée du Sud (8 380 \$PPA). La France se positionne différemment selon le niveau d'enseignement. Elle est en dessous de la moyenne pour l'enseignement primaire¹ (avec une dépense annuelle moyenne de 6 920 \$PPA contre 8 300 \$PPA pour l'OCDE) mais au-dessus pour le secondaire (11 110 \$PPA contre 9 280 \$PPA) et l'enseignement supérieur (15 380 \$PPA contre 13 960 \$PPA). Par ailleurs, les durées théoriques respectives des cycles primaire et secondaire dépendent des choix des pays sur l'organisation des étapes de la formation. La durée de l'ensemble primaire et secondaire correspond pour sa plus

grande partie à la scolarité obligatoire : elle varie de 11 ans pour les Pays-Bas à 13 ans pour la Norvège, le Danemark et l'Allemagne. En France, ce parcours est de 12 ans, soit légèrement moins que la moyenne des pays de l'OCDE (12,4 ans). Pour la majorité des pays sélectionnés, la durée du parcours des études est répartie de manière équivalente entre le primaire et le secondaire (environ 6 ans pour chaque cycle d'enseignement). L'Allemagne, l'Italie et la France font exception avec des études primaires plus courtes que la scolarité secondaire (4 et 9 ans en Allemagne, 5 et 8 ans en Italie, 5 et 7 ans en France).

En tenant compte des coûts annuels par élève et de la durée de chaque cycle, on peut calculer pour chaque pays le

1. Le primaire est défini selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) de 1997 ; il correspond au cycle élémentaire en France.

coût moyen d'une scolarité théorique dans chaque cycle de formation. Un parcours du primaire au secondaire coûte 110 300 \$PPA pour la moyenne des pays de l'OCDE. La Norvège se détache nettement des autres pays par son niveau élevé de dépense cumulée (170 030 \$PPA), suivie des États-Unis (142 190 \$PPA) et du Danemark (133 210 \$PPA) (FIGURE 1). La France (112 470 \$PPA) se situe dans une zone proche de la moyenne de l'OCDE, aux côtés de la Finlande, de l'Italie, du Japon et des Pays-Bas. En fin de classement, on trouve la Corée du Sud (90 970 \$PPA) qui dépense environ moitié moins que la Norvège.

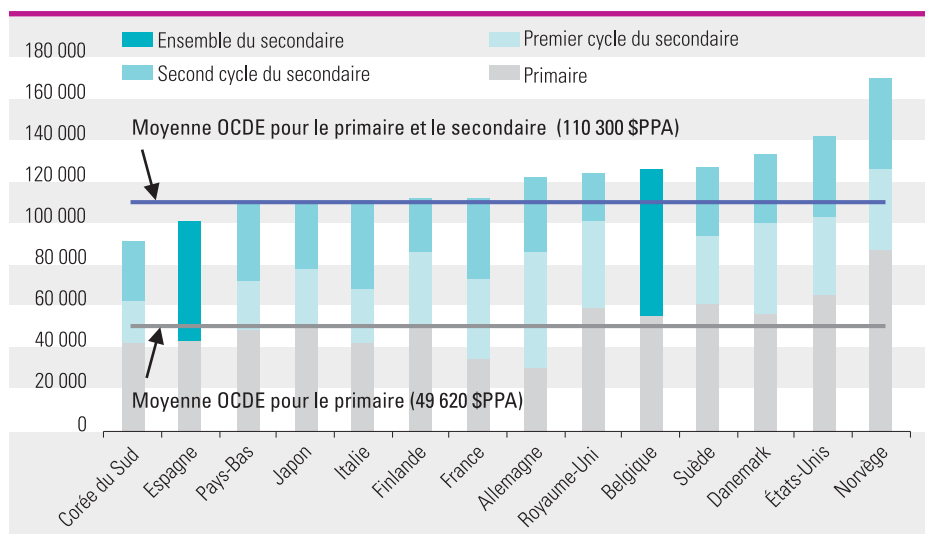
La France dépense moins que la moyenne pour un parcours d'études primaires mais plus pour les études secondaires

Les dépenses cumulées sur la durée des études d'un élève de primaire s'échelonnent en 2011 de 87 210 \$PPA pour la Norvège à 30 320 \$PPA pour l'Allemagne. Elles s'établissent en moyenne à 49 620 \$PPA pour l'ensemble des pays de l'OCDE. L'écart entre les pays représentés est beaucoup plus important que pour un élève du secondaire (rapport de 2,9 contre 1,9). La Norvège se distingue en tête de distribution (+ 76 % au-dessus de la moyenne de l'OCDE), suivie des États-Unis (+ 33 %) et de la Suède (+ 25 %). En fin de distribution, l'Allemagne et la France se détachent nettement des autres pays considérés (respectivement - 39 % et - 30 % en dessous de la moyenne).

En moyenne, pour les pays de l'OCDE, la scolarité d'un élève dans le secondaire est 23 % plus coûteuse que celle d'un élève du primaire. Cette différence est bien plus importante en Allemagne, en France et en Italie que dans les autres pays considérés : l'Allemagne dépense 3 fois plus pour une scolarité secondaire que pour une scolarité primaire, ce rapport est de 2,3 fois pour la France, et de 1,7 fois pour l'Italie. Cela s'explique en grande partie par le fait que dans ces pays, les études secondaires durent au moins deux ans de plus que les études primaires.

1 – Dépenses cumulées par élève des établissements d'enseignement sur la durée théorique des études primaires et secondaires en 2011

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement



Lecture : en 2011, la dépense cumulée de la France sur la durée études primaires et secondaires s'élevait à 112 470 \$PPA par élève (34 590 pour le primaire, 38 670 pour le premier cycle du secondaire et 39 210 pour le second cycle du secondaire). Les pays sont classés par ordre croissant des dépenses totales par élève cumulées sur la durée des études primaires et secondaires.

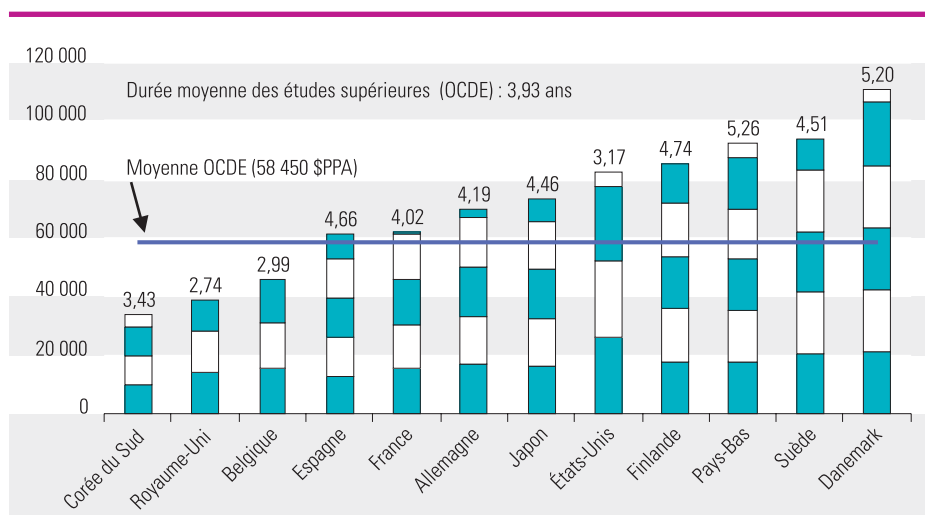
Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2014.

Les dépenses cumulées par élève sur la durée des études secondaires s'échelonnent en 2011 entre 91 550 \$PPA pour l'Allemagne et 49 110 \$PPA pour la Corée du Sud, soit un rapport de presque 2 entre ces extrémités. En moyenne, pour l'OCDE, ces dépenses s'établissent à 61 130 \$PPA.

La France dépense 77 890 \$PPA pour le parcours d'un élève dans le secondaire, soit 27 % de plus que la moyenne. Sa dépense est inférieure à celle de la Norvège (82 820 \$PPA), mais proche de celle du Danemark (76 610 \$PPA) et des États-Unis (76 440 \$PPA).

2 – Dépenses par étudiant pour un parcours dans l'enseignement supérieur en 2011

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB



Lecture : chaque délimitation de la barre représente le montant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant. Le nombre total de délimitations représente la durée moyenne d'études dans le supérieur dans chaque pays. En 2011, la dépense cumulée de la France sur le parcours moyen d'un étudiant dans l'enseignement supérieur s'élève à 61 810 \$PPA (soit 15 380 \$PPA par an). La durée moyenne des études supérieures y est de 4,02 ans. La Norvège et l'Italie ne sont pas représentées sur le graphique car la durée moyenne des études supérieures n'est pas connue (cf. Méthodologie). Les pays sont classés par ordre croissant de la dépense pour un parcours dans l'enseignement supérieur.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2014.

La dépense de la France pour un parcours d'études supérieures est proche de la moyenne de l'OCDE

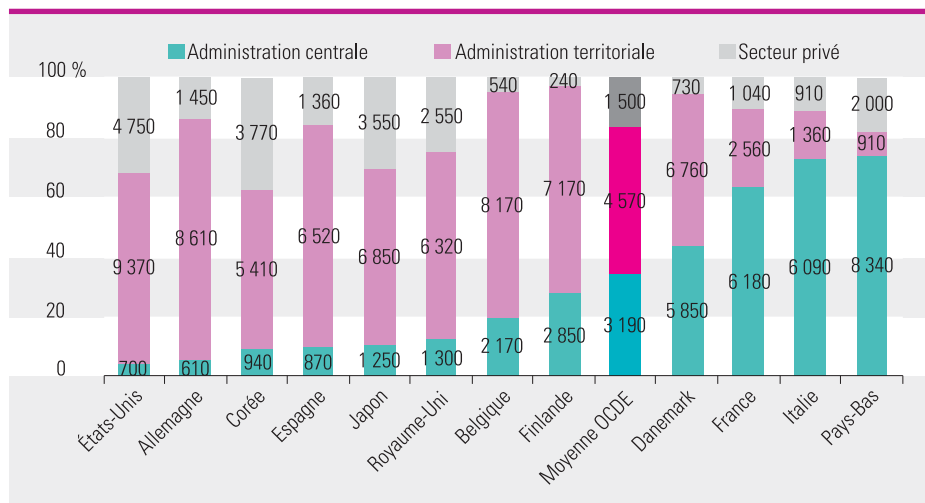
La durée moyenne des études supérieures s'échelonne de 2,7 ans (Royaume-Uni) à 5,3 ans (Pays-Bas) et s'établit à 3,9 ans pour la moyenne des pays de l'OCDE. En France, elle est de 4 ans. Les dépenses pour le parcours d'un étudiant s'échelonnent entre 110 520 \$PPA pour le Danemark et 34 050 \$PPA pour la Corée du Sud, soit un rapport de 3,2 (FIGURE 2). Le premier de ces pays conjugue un coût annuel et une durée d'études relativement élevés ; le second, à l'inverse, a le coût annuel le plus bas et une durée d'études courte. Après le Danemark, on trouve la Suède et les Pays-Bas, qui dépensent plus de 92 000 \$PPA pour le parcours d'un étudiant. La France (61 810 \$PPA) se situe légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (58 450 \$PPA) devant la Belgique (46 110 \$PPA), le Royaume-Uni (38 970 \$PPA) et la Corée du Sud (34 050 \$PPA).

Pour la moyenne de l'OCDE, les administrations territoriales sont la première source de financement

La structure de financement des dépenses d'éducation varie considérablement selon les niveaux d'études et les pays. La prise en charge par les pouvoirs publics est en général prépondérante pour les niveaux primaire et secondaire qui recouvrent la scolarité obligatoire. En revanche, la part des fonds publics est moins importante dans le financement de l'enseignement préprimaire et de l'enseignement supérieur, niveaux d'études ayant connu un développement postérieur et auxquels l'accès est moins généralisé. Quel que soit le niveau d'études, la conjoncture économique actuelle amène les pays à vouloir maîtriser leurs dépenses publiques. On assiste ainsi ces dernières années à une hausse du recours aux fonds privés (ménages ou entreprises). La provenance du financement public (centrale ou territoriale) dépend surtout de l'organisation administrative des pays.

3 – Dépenses annuelles par élève/étudiant selon la source de financement, tous niveaux d'enseignement confondus en 2011

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB



Lecture : tous niveaux d'enseignement confondus, en France, la dépense moyenne par élève est assurée à hauteur de 6 180 \$PPA par l'État central (63 %), 2 560 \$PPA par les administrations territoriales (26 %) et 1 040 \$PPA (11 %) par les financeurs privés (ménages, entreprises).

Les pays sont classés par ordre croissant de la participation relative de l'État central dans le financement total de la dépense moyenne par élève.

Les fonds internationaux sont écartés, en raison du manque de données disponibles pour un grand nombre de pays.

Suède : pas de données disponibles sur la provenance du financement public (administrations centrale ou territoriale).

Norvège : pas de données disponibles sur le financement privé pour l'enseignement primaire-secondaire.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2014.

Dans les pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, 84 % de la dépense d'éducation est d'origine publique (FIGURE 3). L'enseignement primaire-secondaire affiche la participation relative du secteur public la plus importante (91 %). La participation des financeurs publics est moins importante pour le niveau préprimaire (80 %) et pour l'enseignement supérieur (70 %), et on y observe une plus forte disparité selon les pays. Ainsi, l'intervalle entre les parts minimale et maximale financées par le secteur public s'établit à 51 points pour l'enseignement préprimaire, et à 69 points pour l'enseignement supérieur (contre 36 points tous niveaux d'enseignement confondus).

Tous niveaux d'enseignement confondus, pour la moyenne des pays de l'OCDE, le financement public de la dépense d'éducation provient essentiellement des administrations territoriales (49 %), l'État central participant à hauteur de 35 %. L'investissement relatif des administrations territoriales est plus important pour un élève de préprimaire (61 %) ou de primaire-secondaire (61 %), tandis que l'État central est la source majori-

taire de financement (57 %) pour l'enseignement supérieur.

Dans les pays nordiques, un financement des études quasi exclusivement public

Les pays nordiques (Norvège, Finlande, Danemark, Suède) sont caractérisés par un financement public de la dépense d'éducation beaucoup plus important que dans les autres pays (supérieur à 95 %). C'est pour l'enseignement primaire-secondaire et pour l'enseignement supérieur que le poids du financeur public est le plus élevé. Pour l'enseignement préprimaire, la part de la dépense d'éducation financée par le secteur privé (entre 7 et 10 %) est plus importante que pour les autres niveaux d'études. La provenance des fonds publics varie selon le niveau d'études² : les administrations territoriales sont le premier financeur pour l'enseignement pré-

2. Suède : Pas de données détaillées sur la provenance des fonds publics (administration centrale ou territoriale).

primaire (entre 88 et 93 %) et pour l'enseignement primaire-secondaire (entre 59 et 98 %) tandis que l'État central est le principal financeur de l'enseignement supérieur (entre 77 et 96 %).

En Allemagne, en Espagne et en Belgique, un financement des études principalement local

Dans les pays fédéraux européens (Allemagne, Espagne, Belgique), entre 85 % et 95 % de la dépense d'éducation est d'origine publique. Le secteur privé représente une part importante du financement de l'enseignement préprimaire en Espagne (29 %) et en Allemagne (20 %). En outre, l'Allemagne a un taux de financement privé plus important que la moyenne pour les études primaires-secondaires (11 % contre 8 %) ; cela est lié à l'importance de la formation en alternance dans le secondaire et des contributions des entreprises versées dans ce cadre. Quel que soit le niveau d'enseignement, le financement public est très décentralisé : la participation des administrations territoriales est supérieure à 70 %.

3. Pour la France, la participation de la Caisse d'allocations familiales est incluse dans celle de l'État central.

En France, en Italie et aux Pays-Bas, l'État central assure la majorité du financement

En France³, en Italie et aux Pays-Bas, entre 82 % et 89 % de la dépense d'éducation est d'origine publique. Quel que soit le niveau d'enseignement, le financement public provient majoritairement de l'État central. Néanmoins, en France, les administrations territoriales constituent une seconde source de financement public beaucoup plus importante pour les niveaux préprimaire (45 %) et primaire-secondaire (28 %) que dans les deux autres pays. Le poids du secteur privé dans le financement des études primaires-secondaires est particulièrement important aux Pays-Bas (13 %), du fait de l'importance des entreprises dans le financement de son système éducatif secondaire. Pour l'enseignement supérieur, la participation du secteur privé est plus importante en Italie (34 %) et aux Pays-Bas (29 %) qu'en France (19 %).

Dans les pays anglo-saxons et asiatiques, une source de financement privé importante

Le Japon, le Royaume-Uni, la Corée du Sud et les États-Unis sont les pays pour lesquels le financement public est le moins important (entre 63 et 75 % de la

dépense d'éducation). Le secteur privé y constitue la principale source de financement des études supérieures (plus de 65 %) ; la part du privé est également importante dans le financement du préprimaire en Corée du Sud (46 %) et au Japon (55 %), et dans le financement des études primaires-secondaires en Corée du Sud (19 %) et au Royaume-Uni (15 %). Dans ces pays anglo-saxons et asiatiques, la provenance des fonds publics varie selon le niveau d'études. Pour les niveaux préprimaire et primaire-secondaire, le financement public est décentralisé. En revanche, pour l'enseignement supérieur, le financement public est centralisé, sauf aux États-Unis, où les administrations territoriales continuent de jouer un rôle important (24 %). ■

en savoir plus

➤ *Regards sur l'éducation 2014*, OCDE, septembre 2014.

➤ « La dépense par élève ou étudiant pour un parcours dans l'enseignement scolaire ou supérieur en France et dans l'OCDE », *Note d'Information*, n° 01, MENESR-DEPP, janvier 2014.

➤ « Comparaisons entre pays des coûts d'éducation : des sources de financement aux dépenses », *Méthodes internationales pour comparer l'éducation et l'équité, Éducation & formations*, n° 80, MEN-DEPP, décembre 2011.

➤ Base de données OCDE : <http://stats.oecd.org>.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCE, DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

Comparaisons internationales

Les données se rapportent à l'année civile 2011 et proviennent des bases de données de l'OCDE publiées dans *Regards sur l'éducation 2014*.

La dépense d'éducation considérée

Il s'agit des dépenses des producteurs d'éducation tous services confondus (services éducatifs, services auxiliaires, recherche et le développement). Le financement de ces dépenses provient de l'administration centrale, des administrations territoriales, du secteur privé (ménages et entreprises) et de l'international. Afin d'assurer la comparabilité des données entre les pays, les dépenses des ménages effectuées en dehors des établissements d'enseignement en matière de biens et services d'éducation ne sont pas

prises en compte. De même, sont exclues les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants en dehors des établissements d'enseignement (pour le logement par exemple). On s'intéresse à la provenance finale des fonds ; par exemple, les bourses versées par l'État seront comptabilisées dans les dépenses des ménages si elles servent à financer les activités des établissements d'enseignement (droits d'inscription, frais de restauration...).

La dépense par élève pour un parcours scolaire ou dans l'enseignement supérieur

La dépense par élève pour un parcours scolaire ou dans l'enseignement supérieur est calculée comme suit : les dépenses annuelles (2011) des établissements d'enseignement de ce niveau sont divisées par les effectifs correspondants en équivalent temps plein, le tout multiplié par la durée d'études. Selon les niveaux d'enseignements, la durée d'études considérée par l'OCDE n'est pas la même : il s'agit d'une durée d'études théorique

pour les études primaires et secondaires, d'une durée d'études moyenne pour les études supérieures.

En Norvège et en Italie, les informations sur la durée moyenne des études supérieures ne sont pas disponibles.

Unité monétaire

Les dépenses sont exprimées en équivalents dollars US (USD). Les dépenses exprimées en devises nationales sont divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB pour obtenir leur équivalent en dollars américains (\$PPA).

Moyenne OCDE

Moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Elle correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux. Il convient de souligner que le manque de données pour certains pays peut biaiser considérablement la moyenne de l'OCDE pour les indicateurs concernés. ■